



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Organisation de la médecine professionnelle et préventive : collaboration avec le Centre de Gestion du Morbihan**

DEL-2015-085

**Numéro de la délibération :** 2015/085

**Nomenclature ACTES :** Fonction publique, Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Pulique Territoriale

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 29/06/2015

**Date de convocation du conseil :** 23/06/2015

**Date d'affichage de la convocation :** 23/06/2015

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Emilie CRAMET

**Étaient présents :** M. Laurent BAIriot, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. Jacques PÉran, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** M. Philippe AMOURETTE par M. Hervé JESTIN, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Jacques PERAN, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Laurence KERSUZAN, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Soizic PERRAULT, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Emmanuelle LE BRIGAND

**Était absente :** Mme Faten ARAB-JAZIRI

## **Organisation de la médecine professionnelle et préventive : collaboration avec le Centre de Gestion du Morbihan**

### **Rapport de Jacques PERAN**

L'Association Médicale Inter-Entreprises du Morbihan (AMIEM) cessera d'assurer la mission de médecine professionnelle et préventive dans le fonction publique territoriale dès 2016.

S'agissant d'une obligation pour les employeurs, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion (CDG) du Morbihan a décidé, le 15 octobre 2014, de créer un service de médecine professionnelle et préventive en son sein.

Afin de dimensionner au mieux ce nouveau service, le CDG souhaite que chaque collectivité se prononce, dans une délibération d'intention, sur le principe d'une collaboration avec le pôle Santé au Travail du CDG pour le conseil en matière de santé et pour le suivi médical des agents qui se fera sur site ou à proximité.

Après avoir pris connaissance des obligations de l'employeur en la matière, des différentes modalités d'organisation et des missions d'un service de médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, les membres du CT ont émis, le 8 juin 2015, un avis favorable unanime au projet de collaboration avec le service de médecine professionnelle et préventive proposé par le CDG du Morbihan.

#### **Nous vous proposons :**

- de collaborer avec le service de médecine professionnelle et préventive proposé par le CDG du Morbihan
- de s'inscrire dans le calendrier prévisionnel et progressif de transfert de l'AMIEM vers le CDG du Morbihan et de donner pouvoir à Mme la Maire de Pontivy pour signer la convention relative à cette mission et pour procéder aux mandatements des dépenses afférentes à cette mission.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 30 juin 2015**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**